
PRAGUE – Update on RAA Negotiations
Monday, June 25, 2012 – 11:00 to 12:30
ICANN - Prague, Czech Republic

...Kurt Pritz Le vice president senior d'ICANN.

[Applaudissement]

Kurt Pritz:

On va voir si vous applaudissez à la fin de la session.

Merci de prendre le temps de venir présenter cette sensation, ici sur la scène avec moi, nous avons Samantha Eisner et Margie Milam d'ICANN, et de l'équipe de négociation des bureaux d'enregistrement, nous avons Hall, The Momentous, et Matt Serlin, the MarkMonitor, et si Volker vient, il nous rejoindra ici sur la scène.

Pour pouvoir réussir cette sensation, on a besoin de recevoir vos commentaires par rapport à certains problèmes de ces négociations des bureaux d'enregistrement RAA.

Cette négociation devra changer et améliorer la situation actuelle, et particulièrement, les spécificités dans le mode d'utiliser les noms de domaines des bureaux d'enregistrement.

C'était un énorme travail, et bien qu'on l'est décrit en tant que session bilatérale, nous savons qu'il y'a d'autres parties très intéressées, et

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

l'exemple principal bien sur est celui des représentants du respect de la loi, qui ont fait des recommandations très spécifiques sur la mise en place du RAA.

Nous sommes aussi des recommandations du groupe de travail de la GNSO, c'est un groupe qui a beaucoup travaillé là-dessus, et au moment où on était ensemble à table et on considérait les représentants qui travaillaient et les recommandations qu'ils avaient fait, on se demandait, lorsqu'on discutait la praticité, et l'utilité de ces modifications, on se demandait:

Comment à part de l'aspect du respect de la loi, si on travaillait beaucoup, et on vous rendait des recommandations qui étaient différentes, est ce que vous allez l'apprécier, nous avons ici avec nous alors finalement Volker.

Est ce qu'on avait le droit de modifier la recommandation, ou alors, est ce que vous avez désapprouvé ceci, ou alors, est ce que vous allez être d'accord avec les recommandations et les modifications qu'on faisait?

Cet accord qui va changer sur la façon dont on se sert des noms de domaines, va affecter le coup des noms de domaines, on ne savait pas quel serait la réaction de la communauté, et donc, on considérait tout ceci, et pour nous, il est très important d'avoir la vie de la communauté le long de ces négociations, et ce qui est difficile aussi, c'est de comprendre que la négociation est précisément une concession mutuelle.

On devait comprendre les problèmes principaux, c'est la vérification de WHOIS et les données WHOIS, la rétention aux données, l'accès aux données pour que l'application de la loi puisse retourner à vous de la façon dont vous la voulez, et donc cette concession mutuelle dans cette négociation applique le fait que tout le monde veut obtenir, et personne ne veut concéder.

Donc, on a passé une longue période de négociation, et on a réussi à avoir l'accord sur plein d'améliorations, et plein, de problèmes, mais on a du faire des modifications finales pour pouvoir continuer d'avancer.

Mais, pour nous il est important de réussir à faire tout ce que nous avons déjà mentionné, voilà pourquoi je vais passer mes diapos, et vous allez voir ici la façon dont nous avons conçu ceci, c'est de passer le micro dans la salle pour que tout le monde puisse faire sa proposition.

On a reçu des propositions de LE, de la GNSO, d'ALAC, et donc, pour pouvoir vous fournir autant d'information que possible, nous voulons vous donner les meilleurs contributions, et principalement, je voudrais dire qu'on veut consacrer tout ce temps à vous lors de cette session, et à vos commentaires.

Donc, on a passé beaucoup de temps, beaucoup d'heures, on a beaucoup dépensé en billets d'avion, en appel téléphonique, pour parler du respect de la loi de l'application de l'ALAC, et les équipes d'ALAC, de la GNSO, et les bureaux d'enregistrement ont fait des améliorations.

Ils les ont proposé pour qu'on les mette en place dans l'accord, et ils ont organisé des activités de conformité, et on a publié pas mal de travail qu'on a déjà fait, et on veut vous fournir dans la formation que possible comme j'ai dit, et donc, ICANN a publié une version préliminaire du RAA.

Ce n'est pas une version négociée, mais, c'est une version préliminaire, et on a pensé que ça serait utile que vous la voyez, parce qu'au lieu de parler dans l'air, vous aurez un contrat réel à voir, pour pouvoir parler des spécificités de ce que vous pensez est une bonne amélioration, est une bonne modification que vous pourriez approuver.

On a aussi publié des résumés, et une déclaration en même temps pour que vous voyez qu'on a réussi à avoir du consensus dans plusieurs domaines, et qu'on a un consensus dans une partie de l'accord, et donc, finalement, sur les 12 recommandations d'ALAC, et de la GNSO, on a trouvé 4 domaines clefs, et on voudrait parler des premiers de secteurs principaux.

C'est la vérification et la validation de WHOIS, c'est-à-dire l'amélioration, et la précision de WHOIS, et puis le fait que les bureaux d'enregistrement puissent conserver des données, et le délai de temps pendant lequel il pourra le conserver.

Par rapport aux autres problèmes qu'on a identifié qui serait clef, un autre avis on a déjà fini, ce serait la vie privée, et les obligations des fournisseurs du proxy.

On a trouvé un programme d'accréditation des fournisseurs proxy, et l'accréditation en même temps pour adopter le programme d'accréditation de proxy qu'on a développé, et en même temps, pour fournir le contact, on a beaucoup travaillé sur les détails de la procédure, que les bureaux d'enregistrement devraient maintenir avec le point de contact, et la vitesse avec laquelle il devrait réagir.

Donc, le long de cette session, nous allons vous demander vos contributions sur ces deux premiers points, et donc, heureusement pour vous, ce serait la fin de mon exposition en ce moment, et Margie va nous parler des recommandations de la GNSO, que l'on a négociées.

Margie Milam:

Vous m'entendez? Bien. Comme Kurt vient de dire, la GNSO, et l'ALAC ont formé une équipe pour la rédaction de l'accord que l'on a évalué le long du processus de négociation.

Si vous voyez les documents qu'on a publié, vous verrez que beaucoup de problèmes sont simultanées, ou se superposent avec les recommandations, mais sont spécifiques pour l'équipe de rédaction qui les a évalué, et on a le langage que l'on a proposé.

Donc, par exemple, on parle d'une collection améliorée d'informations d'affiliés, et des bureaux d'enregistrement, et on se rend compte qu'on a besoin d'avoir davantage d'informations que les bureaux d'enregistrement devraient réunir, ainsi que d'informations additionnelles sur les affiliés, les bureaux d'enregistrement, ou alors, le type de proxy qu'ils fournissent, et aussi la disponibilité de WHOIS SLA.

C'est un point que l'on va négocier, et on a présenté une demande pour qu'on ait davantage de langages pour lutter contre le cyber squattage, pour aborder spécifiquement ce problème, et on a bien sûr discuté ce point lors des négociations, et puis les bureaux d'enregistrement en même temps doivent être responsables de l'accès des affiliés et des revendeurs, et on a aussi discuté ceci lors des négociations.

Donc, ayant dit ceci, je vais passer la parole à Matt qui va nous parler des propositions des bureaux d'enregistrement.

Matt Serlin:

Merci Margie. C'est Matt qui prend la parole, on va voir la diapo suivante, donc on vient de surligner les 4 propositions clefs des bureaux d'enregistrement.

C'est les propositions qu'ils ont fait lors des négociations, et donc, les premiers deux points sont pour l'alignement des propositions du nouveau RAA, avec l'accord actuel.

Ceci fait partie du programme pour l'aligner avec le processus, et le manœuvre des négociations, le 2^{ème} point est l'élimination du port 43 pour les applications WHOIS pour les gTLDs gros, c'est-à-dire qu'avec un registre gros, l'opérateur des registres, prend les données, administre toutes les informations du WHOIS.

Mais jusqu'à présent, les bureaux d'enregistrement ont l'obligation de gérer ce registre pour les gTLDs spécifiquement aussi, et donc, les opérateurs de gTLDs devraient peut être considérer la ressource de ces

données, quant aux politiques de consensus, on voudrait les aligner avec les nouveaux accords de registres gTLDs.

Ce qui devrait être cohérent avec ce qu'on a actuellement sur l'accord avec les bureaux d'enregistrement.

Ceci est écrit bien sur dans notre langage qu'on a proposé, et puis on a un autre point qui est un peu dispositif, c'est le fait de simplifier l'accréditation automatique dans tous les nouveaux gTLDs.

Pour nous, il s'agit d'un point qui améliorerait et augmenterait notre efficience, pour les centaines de nouveaux gTLDs que nous allons offrir dans l'avenir, donc, j'ai fini maintenant, c'est Sam qui va prendre la parole.

Sam Eisner:

Quand je suis arrivé à la négociation avec des idées, qu'ICANN voulait améliorer l'accord, pour des moyens de conformité pour améliorer l'accord actuel, et donc, ce que j'ai proposé était une demande d'outils de conformité.

Donc, je vais présenter une demande pour avoir une disposition de terminaison, de conclusion pour le RAA, avec une suspension que Matt avait proposé ou une méthode de suspension plutôt, et donc, c'est la façon dont ICANN a considéré qu'on pourrait signer un contrat qui serait un meilleur outil, pour qu'on se sert de lui en tant que moyen pour la conformité.

On ne voulait pas voir des délais plus longs dans les arbitrages qu'ICANN a traversé le long du temps, on a aussi vu des problèmes techniques, et on les a abordé tels que la mise en place du IPv6, le DNSSEC, et le protocole IDN.

Et à mesure que la communauté internet avance dans ces nouveaux standards, les bureaux d'enregistrement devraient pouvoir les supporter.

En outre, nous avons des dispositions que nous avons vu telles que la position ou la révocation en ce moment en étant sur le point d'entrer sur le nouvel accord d'IPv6, et une fois que le programme des nouveaux gTLDs soit fonctionnel avec l'intégration avec les opérateurs des bureaux d'enregistrement, et des registres, et puis, le modèle des bureaux d'enregistrement, et des opérateurs de registre devrait se modifier, et ajouter des outils pour que la communauté ICANN puisse mieux profiter de ce modèle, et c'est le propos que nous nous sommes fixés, merci.

Kurt Pritz:

Merci Sam, nous voudrions donc avoir votre contribution sur 3 points spécifiques aujourd'hui, nous savons qu'il y'a d'autres thèmes, d'autres sujets que la communauté voudrait discuter aujourd'hui, et nous vous encourageons à le faire, à lire le matériel que nous avons publié, à faire vos commentaires à travers le wiki de la communauté, et vous avez d'autres formulaires que vous pouvez vous fournir pour recevoir la contribution de la communauté.

Comme je viens de dire, on voudrait discuter 3 sujets, c'est la vérification de données WHOIS, puis la rétention de données WHOIS, et en 3^{ème} lieu, les méthodes à travers lesquelles on pourra rapidement faire que le nouvel accord soit applicable sur les 1000 bureaux d'enregistrement à peu près, et comment il pourrait s'en servir pour assurer que tout le monde soit d'accord avec cette convention pour pouvoir conclure l'étape de négociation.

Le premier est le plus complexe, il pourrait affecter la communauté gravement, et c'est le fait de la vérification WHOIS, on a plusieurs modèles que l'on a déjà discuté.

Lors du dernier trimestre, on a reçu des recommandations, et ICANN les a adopté en tant que possession pour les négociations, et je pense qu'on devrait maintenir ces points, ce serait quel type de vérification devrait inclure l'accord, et les délais de vérification, et ces deux points bien sur auraient des conséquences pour les expériences des utilisateurs, et des bureaux d'enregistrement.

Est-ce que la vérification devrait se faire avant la résolution du nom, est ce que ceci modifie la façon dont on assigne les noms, aujourd'hui, on assigne un nom de domaine, et ceci se résout tout de suite.

Est-ce que la vérification devrait se faire avant, devrait y avoir un manuel pour la vérification de ceci bien sur augmente le délai pour la vérification comment ceci va être mise en place entre un modèle et un autre, et on voudrait que le coup soit minimum.

C'est dans la façon dont on résolut la vérification, quel serait les bénéfices donc qu'on fournirait pour justifier l'augmentation du coup?

Est ce que ceci en même temps améliore les outils d'application de la loi, est ce qu'on réduit les abus, donc, ce sont des questions fondamentales, et on voudrait voir certaines diapos avec vous pour que vous puissiez nous suivre. Donc, Sam Eisner reprend la parole.

Sam Eisner:

Bien, donc, nous voudrions encadrer les problèmes par rapport à la vérification de données WHOIS avant de vous passer la parole pour que vous posiez vos questions.

Ces questions viennent principalement du document résumé que nous avons publié avant cette réunion, et en outre de la vérification de données WHOIS, un bureau d'enregistrement pourrait avoir des obligations pour contacter un bureau d'enregistrement à travers le téléphone ou que ça soit par SMS, ou pour laisser un message dans la boîte vocale, ou alors, ce message pourra être retransmis à travers un téléphone en tous cas.

Il devrait y avoir un numéro de téléphone pour passer, pour contacter le bureau d'enregistrement concernant la vérification.

Donc, on voudrait que vous considérez et que vous nous donnez vos impressions sur les impacts que ceci pourrait impliquer pour les registrant, est ce qu'on devrait avoir un numéro de téléphone, est ce

que ça serait un problème ou ça serait disponible pour les différentes régions du monde?

Est ce qu'on pourrait avoir un problème par rapport à la langue dont se serve les bureaux d'enregistrement, est ce qu'on devrait parler en une langue spécifique, ou alors, écrire dans une langue spécifique si c'était à travers email?

Est ce que ceci limite la capacité de contacter les bureaux d'enregistrement.

Est ce que ceci crée une charge additionnelle pour les bureaux d'enregistrement, est ce que ceci implique des problèmes de privatisation, pour que les numéros de téléphone associés à un enregistrement passent au bureau d'enregistrement au lieu de revenir, ou alors, est ce qu'on devrait fournir donc, la vérification à travers téléphone ou SMS?

Dans cette diapo, nous voyons l'aspect du délai de vérification, il va être décrit en tant que pré ou post solution, et la vérification avant ou après la résolution, et donc, en ce moment, toutes les informations sont validées ou vérifiées après le moment où le nom de domaine est résolu dans le DNS.

Donc, la personne qui a déjà la capacité de se servir de ce nom de domaine sur internet avant la vérification ou la validation.

Dans la demande pour application de la loi, nous avons vu la demande de vérification de certains noms de domaines, avant la résolution de certains noms de domaines.

Donc, si ceci est fait avant la résolution du nom de domaine au lieu d'être faite dans l'étape suivante, est ce qu'on devrait faire la vérification à travers téléphone ou email? L'une ou l'autre serait un bon moment pour qu'on le fasse de façon différente.

Mais en tous cas, ceci pourrait aboutir dans un empire monde, et attente des utilisateurs, si ceci se résolvait automatiquement, ce ne le serait pas sensible, mais maintenant, on doit attendre jusqu'à la vérification.

Donc, comment ceci impacte l'expérience de l'utilisateur. Bien, dans cette diapo, on voit le problème de la re-vérification annuelle.

L'une des demandes pour l'application de la loi, alors que nous avons vu depuis ce point de vue, et que le bureau d'enregistrement doit révérifier les informations des registrant, de façon annuelle.

Donc, les questions que nous présentons sont: si ceci représentera une charge additionnelle pour les registrant, ou alors si on n'a pas le temps de l'avoir révérifié, est ce que le nom de domaine pourrait trouver son échéance, ou alors, on pourrait le supprimer parce qu'il n'a pas été révérifié, ou alors, est ce qu'on aurait des conséquences non désirées pour que la personne change d'adresse email, ou passe un système email.

Est-ce que ceci serait un nouveau fardeau pour les utilisateurs, est ce que ceci serait proportionnel, quant aux implications pour les registrant.

Dans deux secondes, je vais passer la parole, mais en fait, je voudrais qu'on re-mentionnait et ceci n'est pas sur la diapo la vérification à travers email.

Si on fait la vérification à travers email avant la résolution, ceci veut dire que lorsque les registrant font leur enregistrement, ils doivent fournir une adresse email, avec le bureau d'enregistrement, si on a l'attente que le nom de domaine ou l'adresse email soit associé à un enregistrement, on espère avoir des informations telles que l'adresse email associée à cet enregistrement.

Donc, si j'enregistre une adresse.org, je voudrais enregistrer samanthaeisner@icann.org, même si le.org n'est pas un nom de domaine, et donc, ce qu'on cherche est une vérification avant la résolution, et donc, les registrant devraient avoir une adresse email fonctionnelle, au moment de l'enregistrement.

Ce qui ne serait pas l'adresse email associée à ce domaine, ce serait donc, le point qui pourrait avoir un impact sur les attentes des registrant, et les problèmes que ceci pourrait impliquer pour voilà.

Donc, nous devrions avoir vos commentaires.

Kurt Pritz:

Je voudrais juste faire un commentaire, c'est Kurt Pritz qui reprend la parole, ce sont principalement les questions sur lesquelles on voudrait votre avis, quant est ce que la vérification devrait se faire.

La recommandation de l'application de la loi inclut l'adresse email, le délai de vérification, est ce que ça devrait se faire avant ou après la résolution.

Est ce qu'on devrait faire une re-vérification annuelle, vous pouvez demander l'avis des bureaux d'enregistrement ici présent, pour comprendre comment ils croient que l'expérience pourrait être affectée.

On pourrait demander des questions et vous demander de présenter des propositions pour pouvoir réussir cet accord. Je vois qu'on a plein de monde qui veulent prendre la parole.

James Bladel:

Je suis James Bladel, un bureau d'enregistrement, je ne suis pas membre de l'équipe de négociation avant de rentrer sur ces questions je voudrais savoir pourquoi on ne discute pas les problèmes d'enregistrement?

Kurt Pritz:

Bon, en fait, nous avons une heure et demie, et on croit, (Silence)

James Bladel:

Ce sont des questions de préoccupation par rapport aux politiques, mais, on veut que tout le monde discute les politiques de vérification.

Je pense que ceci affecte la communauté, ce n'est pas une bonne idée de continuer dans cette voie, et de ne pas considérer ce que je viens de dire.

Steve Metalitz:

Bonjour, je suis Steve Metalitz, je suis le président du regroupement des propriétés intellectuelles, et j'étais le président de l'équipe de rédaction RAA, entre la GNSO, et l'ALAC.

On parle parfois de la GNSO, et je voudrais dire que les collègues d'ALAC ont fait une grande contribution, ils ont de grandes connaissances là-dessus et devraient être inclus ici.

Je voudrais remercier ICANN et l'équipe pour avoir présenté un texte qu'ils avaient proposé, je pense que ça serait très utile d'avoir une langue proposée pour le contrat et pour avoir que c'est dans le matériel qui a été publié sur internet, et je n'ai pas pu le reconsidérer, et je n'ai pas pu le lire. Donc, on n'a pas pu répondre aux propositions concrètes.

Donc, par rapport à la vérification des données WHOIS. Nous apprécions les progrès que vous avez fait la dessus, et je pense que c'était un premier pas très utile, très positif, et nous encourageons les bureaux d'enregistrement à essayer de rejoindre la proposition qu'ICANN a faite, nous ne croyons pas.

En fait, ceci représente une grande modification dans la façon dont nous faisons nos affaires, et parfois ce n'est pas la meilleure stratégie d'essayer de le faire en deux pas, [Ce n'est qu'en tournant qu'on] considère la capacité d'email, et de numéros de téléphones que vous avez mentionnés, qui ne sont pas utiles en termes de vérification.

On a des systèmes de vérification commerciaux, qui couvrent une quantité de juridiction, et bien que ce ne soit pas une réponse complète, on est déçu de voir qu'on n'a pas de demandes pour que les bureaux d'enregistrement se servent de ces données.

On devrait leur donner une façon de les encourager à s'en servir de façon commerciale pour ces enregistrements.

Je pense qu'il y'a une grande brèche dans cette proposition xx sur la diapo, et c'est que ceci ne fonctionne pas ainsi.

Pour les fournisseurs des systèmes proxy devraient faire ces vérifications, mais, ils peuvent prendre les informations fausses qu'ils veulent, et le prendre en tant qu'information de contact, et même si c'est un succès dans la façon dont vous contactez, ça pourrait ne pas être utile.

Donc, je comprends ce problème que Kurt a mentionné en termes d'accréditation des proxys, et des serveurs proxy.

Mais, dans IPC, on est d'accord avec vous, mais ceci constitue une grande prêche, et donc lorsqu'on impose des demandes

d'enregistrement, on devrait contrôler les serveurs proxy, et tous les services proxy qui seraient fournis, sinon, c'est un grand espace blanc.

Samantha Eisner:

Merci de ton commentaire, particulièrement, pour ce qui est des services proxy.

On reconnaît tous que c'est un grand point qui pourrait mal fonctionner, et vous avez vu la référence au service d'accréditation proxy que Kurt a mentionné dans une des premières diapos.

Mais, nous pensons que l'un des aspects clefs de ce type requis devrait faire partie de système d'accréditation pour qu'il soit égalitaire.

Steve Metalitz:

Oui, je recommande qu'on l'inclue dans le contrat en ce moment, et que quand l'accréditation atteigne ce point ça fonctionne.

Mais sinon, on va atteindre une situation où le processus d'accréditation et on aura plein de questions là-dessus, on va trouver un espace qui n'a pas été contemplé, c'était Steve qui parlait, en ce moment Robert Hertz prend la parole.

Robert Hertz:

Steve, je voudrais dire que les bureaux d'enregistrement sont d'accord avec ce point dans cette vérification, et même si on ne vérifie pas la capacité de contacter cette adresse email, ou cette adresse postale.

Peut être qu'on invente un code postal qui n'est pas vrai, par exemple, j'habite en Californie, au Canada, Denver, et mon code postal, et mon numéro de téléphone est numéro 2, et je pense que ce n'est pas là-dessus qu'on tentera de discuter aujourd'hui.

Mais, pour ce qui est de la validation, je pense que l'enregistrement est international, et on a des standards publiés internationalement, et on va y adhérer.

Steve Metalitz: Oui, c'est très utile mais c'est trop basique, et l'enregistrement commercial, et la validation des adresses commerciales, et les services de vérification des adresses sont au-delà.

Kurt Pritz: La recommandation inclut l'accréditation le programme détaillé d'accréditation proxy.

Steve Metalitz: Oui, si vous allez suivre l'approche d'accréditation, on requiert que le délai dans lequel le nouvel RAA va commencer à fonctionner, on n'acceptera pas les enregistrements proxy des services qui ne font pas la vérification de données.

Matt Serlin: Oui lorsque Kurt a dit qu'on était d'accord avec la mise en place d'un programme, on a de toute façon contemplé le fait qu'un service proxy devrait être fait à travers un fournisseur proxy accrédité.

On ne sait pas quels sont les paramètres du programme proxy ni l'accréditation de toute façon.

Steve Metalitz: Oui, oui, c'est ça qui me préoccupe.

Avri Doria: Bonjour, je vous parle pour la 1^{ère} fois en représentation. J'ai une société, j'ai une communauté, et je vous parle pour la communauté.gay, et ce qui me préoccupe est la contribution que vous avez reçue, et je pense qu'elle était trop tendencieuse en termes des agences d'application.

Nous n'avons jamais entendu parler des autorités de protection de données, ou alors, les autorités de vie privée de plusieurs pays, et je pense que en plusieurs cas, vous allez voir que certains de ces requis fonctionneraient avec la loi régionale, et la loi nationale, ou la loi de n'importe quel traité.

En outre, je voudrais dire que lorsqu'on parle d'agence d'application de la loi, on pense toujours au bien, mais, lorsque vous avez mentionné les agences du royaume unis, des états unis du Canada, oui c'est ça.

Mais, lorsqu'on parle des agences d'application de la loi en nous gardant particulièrement pour la communauté gay ce n'est pas des gens qui veulent du bien de la communauté.

On parle de gens qui n'adhèrent pas à la déclaration universelle des droits de l'homme, on parle de gens qui en cas d'avoir cette vérification ou ces informations, on ne sait pas qui ils sont, ni comment les contacter, et on est entrain de menacer les gens de prison, et même de morts.

Donc, si on le considère avec le point de vue d'application de la loi occidentale, on n'a même pas besoin de vérification de données, puis, on ne considère pas les structures légales que les gens doivent respecter dans les communautés.

Ce n'est pas seulement pour la communauté gay, c'est pour toutes les communautés de libre expression au monde.

On n'est pas entrain de considérer une proportion de la population, vous demandez comment ceci affecte le marché, les bureaux d'enregistrement, les registrant, mais, ceci va mettre en danger le reste des communautés différentes, donc, s'il vous plait considérez les incluez les.

Kurt Pritz:

Merci Avri, c'est Kurt Pritz qui reprend la parole, le point suivant que nous allons considérer est l'impact de privatisation, et l'effet qu'il a, et c'est un domaine confus, parce qu'on n'est pas sûr de la pratique de la privatisation, merci.

Bill Smith

Bonjour, je suis Bill Smith, je représente PayPal, je suis un ancien membre de l'équipe de révision de WHOIS, j'ai une suggestion à faire parce qu'on a revu la diapo que SOCA nous a passé lors de la dernière réunion.

On a vu qu'il y avait plusieurs modèles, plusieurs méthodes que l'on peut utiliser.

Si c'est une analyse qui se base sur les risques pour enregistrer un nom, les délais, ce qui nous laisse passer lorsqu'on enregistre un nom, ou en fait, si on devrait savoir une détermination qui se centre ou qui se fonde sur le fait qu'on puisse établir un contact, avec la suggestion de la vérification à travers email, je pense qu'il est très raisonnable de considérer qu'un registrant devrait fournir une adresse email valide.

Je pense qu'on ne va pas enregistrer un nom de domaine sans une sorte d'adresse email ou de façon de communiquer à travers internet, sinon ce ne serait pas utile d'avoir un nom de domaine qu'on ne peut pas contrôler.

On devrait avoir un système WHOIS d'informations précises, et c'est l'un des buts de l'affirmation des engagements.

De toute façon, je demande pourquoi le contrat, et le contrat des tiers parties est négocié de façon bilatérale si un accord est modifié et il doit être signé par les bureaux d'enregistrement dans ce cas dans les opérateurs de registres.

Mais, pour le cas des bureaux d'enregistrement, selon l'article 2.3, 2.4, particulièrement, à mon avis, les négociations qui ne tiennent pas compte de la communauté, qui sont bilatérales et privés ne font pas partie des politiques d'ICANN.

Donc, je pense que toutes ces négociations ne se perdent pas dans le cas de la politique. Les contrats devraient être reconnus et exécutés, mais avec la conformité de la communauté, et en plus les registrant doivent entrer, ils doivent être conformes avec les requis que vous avez.

Mais, ICANN et les bureaux d'enregistrement ne peut pas s'engager dans des négociations bilatérales privés, et c'est inclus dans l'article 3.7.7 du contrat actuel, et nous ne sommes pas une partie contractante, mais, ceci devrait être, devrait réunir le requis des termes qu'on applique, ce n'est pas juste.

Donc, ce système pour moi, et je ne parle pas en tant que représentant de PayPal, je parle de mon propre droit, et c'est une industrie qui est fondée par les registrant, et nous n'avons pas de voix, je pense, dans ce processus que nous devons respecter.

Je pense que c'est un processus faille, et que le DNS dans cette organisation pourrait être amélioré, je suggère que le directoire, les équipes, les bureaux d'enregistrement, et les opérateurs de registres devraient trouver...

Je vous suggère de trouver un mécanisme qui soit meilleur, et je pense qu'on n'a même pas fait de progrès dans ces derniers temps. Merci.

Kurt Pritz:

Merci donc, quel est le mécanisme alternatif dont tu parlais, la raison pour les négociations, et à mon avis la raison pour laquelle le directoire d'ICANN a demandé qu'on fasse ces négociations, et parce qu'ils ont identifié une façon d'avancer puisqu'ils ont vu 12 recommandations d'applications de lois très spécifiques en tant que façon de faire des progrès pour ces 2 parties.

Deux parties peuvent comme j'ai dit faire un grand progrès lors qu'ils s'assoient à table ensemble.

Mais, si on adopte ces modifications, ceci ne veut pas dire que le résultat des entretiens doit être révisé sans un modèle du haut vers le bas.

Donc, la communauté est considérée ici, et si vous entendez les personnes dans cette salle, et les personnes dans la communauté, vous allez voir qu'on ne peut pas dire qu'on a fait un échec dans les négociations, dans l'application de la loi sur la communauté.

Donc, ceci est conçu comme un mécanisme pour avancer rapidement, mais en même temps, ceci a des contributions ascendantes, réelles, et puis l'autre processus qui a été révisé a aidé à faire le processus avancé.

Donc, ceci nous a servi pour que le processus avance du point de vue du directoire, et le directoire a demandé à la GNSO d'entreprendre les PDP et les aspects qui ne concernent pas le besoin du PDP, et donc, le directoire nous demande de suivre un processus duel: L'un à travers ces négociations, et l'autre à travers un PDP [normal].

Ce sont les deux mécanismes que nous avons à présent, mais, en définitive tout doit être révisé par tout le monde, et le directoire ne peut pas approuver des recommandations qui pensent qu'ils vont avoir des effets réels, et c'est ce qui affecte les utilisateurs et la communauté co-mentionné.

Robert Hall:

Je suis Robert Hall, je voudrais demander une clarification Bill, que la vérification par mail devrait être faite, et dans un délai spécifique, mais parfois, ceci se passe avant d'entrer dans la zone.

Bill Smith:

Oui, on devrait essayer de faire une vérification en temps réel, et si on voit la proposition de Soca, la diapo que vous avez montrée était une présentation claire de la quantité de façon dont on pourrait faire la vérification.

Donc, ma suggestion n'est pas de le mettre dans la zone. Je vais répondre à Kurt, en ce moment, PayPal a fournir (40.03) et des propositions pour la façon dont on pourrait faire les négociations, et en tant qu'exemple, on croit que le système DNS pour toute la communauté ici présente est supporté par des fournisseurs de services, des bureaux d'enregistrement, des opérateurs de registre, et qu'on devrait fournir un contact entre les 2 parties, on devrait l'encourager.

Donc, la partie qui demande le service est celle qui décide quels sont les termes du contact n'est ce pas?

Et donc, on voit qu'on a 2 parties, un fournisseur de service, et une partie qui demande le service qui mène des négociations, et les termes sont spécifiques, et on leur dit bon, c'est ça que je veux, c'est ça que j'attends, c'est ça que je veux avoir en tant que service dans ce domaine, et vous devez réussir, et réunir les requis que je vous présente si vous voulez fournir ce service.

Donc, ceci est clairement contrôlé par la corporation ICANN, et ça devrait être abordé du point de vue d'ICANN en tant qu'organisation.

Si vous prenez nos contributions, vous aurez une négociation non pas une équipe de négociation, XX une équipe de négociation qui produit un contrat avec des politiques qui sont séparées du contrat, clairement séparées.

Donc, le contrat devrait être stable, mais les politiques sont celles qui vont changer [longtemps] et en ce moment, on a des politiques dans le contrat, et il est difficile bien sûr de penser aux politiques en même temps que de considérer les propositions des bureaux d'enregistrement.

Mais, on devrait voir quels sont les mécanismes pour le mettre en place, c'est ça qu'on a présenté dans la proposition.

Wendy Seltzer:

Je suis Wendy Seltzer du groupe d'utilisateurs non commercial, des parties prenantes non commerciales, je voudrais dire que les noms de domaine fournissent une location [de contrôle] de l'utilisateur.

Donc, nous parlons d'un discours que l'utilisateur peut contrôler, et en tant qu'industrie et communauté, je pense qu'on devrait être ravi de voir que les gens pensent à présenter une compagnie politique, une démonstration ou une entreprise.

La première chose à celle qui pense c'est de lancer un site web pour pouvoir contrôler de façon indépendante de leur activité pour que les personnes qui participent d'une démonstration ou qui, [pauses déduites] en temps réel, doivent enregistrer un nom de domaine.

Donc, ayant dit ceci je pense que lorsqu'on considère les questions que vous posez, on se demande comment ces modifications impactent le registrant qui veut se servir immédiatement du nom de domaine, pour centrer sa compagnie et la vérification qui requiert qu'ils aient accès à un téléphone qu'ils n'ont pas peut être avec eux, ou avoir une adresse email contrôlée par une tierce partie parce qu'ils n'ont pas enregistré leur propre nom de domaine, et puis on leur demande d'intervenir les communications.

Si une personne est dans une démonstration politique et ils essaient d'être l'hôte de ce discours de décadence, et ils fournissent leur adresse email, mais, il ne peut pas accéder à leur adresse sur gmail parce qu'on sait que dans certains pays tels que la série, l'attaque fut lancée à travers une certification fraudulante, et avec des attaques et ils ont forcé les personnes à traverser des vérifications, et ils ne pourraient pas donc recevoir la confirmation ou la vérification pour pouvoir publier leur discours à travers internet, et ceci est un obstacle pour leur activité.

Et donc, je vous dirai que le système que nous avons à présent, où l'on ne requiert pas de vérification, est un bon système.

Vu qu'autant de questions assument ou présupposent qu'on avance dans le système de vérification, je voudrais ajouter certains commentaires là-dessus, et je pense aussi qu'on requiert la vérification, ça ne devrait être qu'après la résolution du nom de domaine, et non pas avant.

On devrait pas être requis d'attendre jusqu'à ce qu'on obtienne ce point de situation de localisation au lieu d'attendre lorsqu'on est entrain de faire partie d'une démonstration politique.

On ne devrait pas mettre en attente notre démonstration, je [saurai en plus résoudre notre nom de domaine, et on devrait considérer les cours vous avez dit.

Bien sur ce n'est pas un cours présentatif pour une entreprise multinationale, s'ils doivent attendre jusqu'à la résolution du nom de domaine.

Mais pour une personne qui vient de passer des services gratuits de Twitter, de blog, et cette sorte de communication vers un système plus permanent et plus stable, même 5\$ d'ajout au coût de vérification était une grande barrière.

C'est un obstacle qui les fait penser 2 fois avant de le faire, et on ne sait pas vraiment quel serait les couts économiques, ou combien de ces coûts serait transféré aux enregistreur.

Mais, pour les organisations à but non lucratif, et pour le petit utilisateur, on devrait être préoccupé même par les petites augmentations dans le coût, et puis, les coûts non économiques d'être forcé à passer par une vérification, même attendre une résolution. C'est un coût sérieux que ça représente.

Donc, je pense qu'on devrait présenter davantage de commentaires concernant les problèmes des vies privées, et les préoccupations que ceci représente pour le discours anonyme.

Et je pense qu'il est important que avec les demandes d'application de la loi dont vous parlez, que vous considérez les lois de privacité, qui respectent bien sûr, et qui observent les règles nationales, et ceci pourrait être représenté en conflit avec la ligne. Je vais passer à la fin de la queue pour continuer à parler.

Kurt Pritz:

Bien, je pense qu'on va finir la ligne avec Mike qui est à la fin de la queue, et puis, on parlera de la rétention qui est un sujet un peu relationnel.

Wendy Seltzer:

Donc, je demande d'avoir 30 secondes de plus. Mais, on me donne 20. Bien.

Comme j'ai déjà dit à plusieurs reprises, je pense que l'anonymité de discours est un droit des états unis, et un composant important en tant que droit de l'homme, et donc tous les besoins de vérification humaine

de l'identité même comme fournissement du numéro de téléphone pour l'identification d'une personne serait un viol de ses droits pour la liberté de discours.

Kurt Pritz:

Je pense que tu pourrais parler en tant que personne anonyme en ce moment.

Benedict Addis:

Bonjour, je suis Benedict Addis, et je représente l'équipe d'application de la loi pour le FBI.

Donc, c'est-à-dire, je suis pour le LI de Bobby Flaim du FBI, et je pense que Bobby a commencé à travaillé et il a avancé dans le processus depuis que je me suis engagé, et je pense que c'est une félicitation pour tous ceux qui ont travaillé dessus, et je pense qu'on croyait avant que les bureaux d'enregistrement, et les enregistrant ne parlaient même pas la même langue, et donc, les équipes ICANN.

En fait, tout le monde éprouve et travaille de bonne foi, et on comprend tous où on en est des deux côtés, et donc, je pense qu'on devrait féliciter tout le monde, parce qu'on ne l'a pas dit assez.

Mais, je voudrais parler maintenant de ce que Wendy vient de dire par rapport aux préoccupations de vie privée, l'un des changements principaux dans l'application de la loi était l'une des exceptions de la vie privée, et des services proxy, et c'est un grand changement pour le soutien de ces aspects.

Il faudrait comprendre quelque chose qu'on a dit lors de la réunion de Costa Rica que si on permet les gens de se protéger, ils vont nous donner des informations qui seront meilleures, naturellement, et je pense qu'il est important de le dire.

Je voudrais clarifier ou expliquer pourquoi la clarification de la loi a un impact sur WHOIS, et pourquoi ça nous importe?

On sait déjà, et on a entendu parler les bureaux d'enregistrement là-dessus, que si on valide et on vérifie les clients, c'est parce qu'on veut être payé, on veut faire de l'argent, et donc, on doit vérifier que la carte crédit avec laquelle on paie, par exemple, soit la même de celle du pays qu'on dit qu'elle vient, et donc, je pense que l'application de la loi quant aux données WHOIS, et on a 3 raisons pour ce que je vais dire dans un moment, et je pense que mes collègues vont être d'accord.

D'abord, c'est parce qu'on va pouvoir contacter l'enregistreur, et ça pourra être fait simplement, et ceci peut paraître incroyablement simple.

Mais, en fait, il y'a des gens qui font des abus sur Internet, et qui ont même reçu des abus, et si on a une version plus complexe, de ce qu'on voudrait pouvoir faire, on voudrait pouvoir contacter l'enregistreur pour que même si on a des informations fausses, ou qui sont partiellement fausses, ça nous donne une information, et même ces informations si on a été [soigneux], on pourrait identifier les mafias, ou les bots du botnet qui nous enregistre.

Donc, si le WHOIS est valable pour quelque chose, je pense qu'on ne l'a pas dit assez, et puis mon deuxième commentaire, c'est parce que tout le monde le fait, c'est parce qu'on pourrait faire une validation à travers SMS.

Est-ce que Bill de PayPal a dit et qu'on voulait s'assurer qu'on le représente à Costa Rica, et donc, un système de pointage nous donne une flexibilité pour ceux qui n'ont pas le numéro de téléphone, où on n'a même pas une adresse email.

Donc, on peut être sophistiqué en tant que modèle que Bill a surligné, et puis, en troisième lieu, je veux dire pourquoi on doit améliorer ce numéro de 28%, c'est un point économique en fait, et c'est plus utile.

Si on demande à toute la communauté de mettre en place ces pratiques, ceux qui veulent faire des abus vont être vus plus facilement, et si on les met de côté tous ensemble, nous allons résoudre ce problème.

Je ne veux pas dire qu'on va résoudre le problème des crimes, mais, on peut le mettre de côté, et puis la vérification de validation a de bons paramètres, on a de bonnes mesures, et si on pouvait publier ces numéros, on pourrait voir combien de points une personne a eu dans le modèle, et l'avoir gratuit.

Et les enregistreur qui posent des problèmes, pourraient ne pas être ici bien sûr, mais on peut améliorer la sécurité pour que les gens prennent de meilleures décisions, et ce qui est encore plus important est qu'au

moment où j'ai parlé avec les gens de sécurité, j'ai appris que les noms de domaines sont considérés tellement toxiques en ce moment qu'on reçoit des emails de leur part qu'on n'apprécie pas bien sûr, qui sont impolis en quelque sorte, parce que les gens qui prennent des décisions de bloquer des noms de domaines, ceci est tout neuf.

C'est-à-dire, il bloque des noms de domaines tout neufs, et il publie des qualifications, si on pourrait prendre une décision plus informée, sur la bonté ou pas d'un nom de domaine, et d'un nouveau client, ceci va fonctionner pour ne pas lui porter atteinte, merci.

Kurt Pritz:

Oui, merci Benedict, Volker va faire un commentaire.

Volker Greimann:

Bien, merci Benedict, on croyait que le sujet des qualifications n'était plus considéré avec les recommandations, et c'est bon de voir que vous le considérez toujours du point de vue de l'application de la loi, et que c'est valide pour vous.

Kurt Pritz:

Bien, d'autres personnes se sont mis debout derrière Mike ici, je vois.

Benedict Addis:

Oui, je veux clarifier qu'on a un besoin minimum quant aux marques, et je veux vous rappeler qu'on dit qu'on devrait savoir quelque chose dans le champ, que ça ne devrait pas être vide, et d'enregistrer un nom de domaine au nom de MI6 en Iran ou en Irak, et ceci a été très bien fait.

Et ces emails, ces adresses devraient être d'accord avec le format international, merci.

Kurt Pritz:

Je recommande puisqu'on est toujours sur le même sujet que tout le monde reste là où vous êtes, nous avons une diapo de plus sur les problèmes de rétention de données qui [montraient] un peu au commentaire que vous avez fait, et puis tout le monde pourra faire les commentaires qu'ils veulent sur les retentions de données, au moins on pourra traiter ces problèmes.

De cette façon, nous avons toutefois moins d'une demi heure, donc, je vous demande d'être bref.

Non, non, vous avez une mémoire très courte, Margie a dit qu'on va passer quelques minutes pour vous poser les autres questions que vous voulez présenter aujourd'hui sur la rétention de données, vous m'entendez?

Margie Milam:

Bien. L'autre problème par rapport à la validation de WHOIS, et les recommandations d'application de la loi, et la rétention de données, parce que les recommandations disaient qu'on devait réunir des informations qui avaient trait aux enregistreur pendant une période de 2 ans après l'enregistrement.

Et puis, c'est un problème avec lequel on a du travaillé depuis les dernières deux années, et ceci devrait être proportionnel aux objectifs,

inclus dans ces recommandations, et puis on a une question de xx sur les droits de privatisation et des bureaux d'enregistrement.

On pense que ceci devrait être considéré, et qu'on voudrait avoir vos contributions là-dessus.

Puis, un autre aspect que vous n'avez même pas considéré est le problème de la conformité, on a des régimes internationaux qui ne permettent pas cette rétention de données pendant cette période.

Mais, on ne sait pas si les bureaux d'enregistrement devraient avoir des obligations différentes dans certaines juridictions, il ne peut pas conserver les informations pendant 2 ans, il doit la conserver pendant moins de temps.

Donc, on explore ces aspects lors des négociations pour voir si on a une façon pour faire face à ceci, et si c'est une façon d'avoir un accord uniforme avec les bureaux d'enregistrement, ici, ce serait un concept à considérer lorsqu'on aborde les problèmes de conformité.

Et puis, l'autre aspect sur lequel on voudrait avoir vos commentaires, si on a des contributions du GAC sur les vérifications et les clarifications des LE, on voudrait voir si le GAC soutient les recommandations que nous avons reçues ce dernier trimestre.

Et puis, on voudrait aussi savoir comment vous croyez qu'on peut avoir des contributions, des autorités, des privacités de données.

On voudrait savoir si vous avez des recommandations pour la façon dont on pourrait les inclure dans cette discussion pour qu'il nous donne leur point de vue par rapport aux besoins d'écriture dans le contrat, pour être cohérent avec ces lois de protection de données. Donc, on va revenir à la queue.

Kathryn Kleiman:

Bonjour, je voudrais revenir à la diapo d'avant, bonjour, je suis Kathryn Kleiman, je suis un ancien membre de l'équipe de négociation et de révision WHOIS et cofondatrice des regroupements.

Merci d'écouter nos contributions, et de les considérer, je vais essayer d'être rapide sans parler trop vite.

Par rapport à la vérification des données WHOIS vous demandez quelle vérification vous devrez faire, je dirai email ou téléphone parce que c'est le plus facile pour la sensibilisation, et l'accès par rapport à ce problème, parce que lorsque la vérification passe au WHOIS, il va être accessible publiquement à tout le monde, tout le temps.

Donc, les états unis ont des téléphones privés, et même les numéros de portable sont considérés comme donnée privée, et les gens sont sensibles à cette privacité, et on ne peut pas s'en servir.

Mais, en Europe, c'est l'adresse email qui est privée, les gens ne sont pas tellement sensibles par rapport aux adresses emails, mais aux états unis, ceci serait plus simple.

Donc, je dirai qu'on aurait besoin soit du téléphone soit de l'adresse mail, et si vous pouvez réunir les demandes de l'équipe, j'ai fait des recommandations pour éliminer ces aspects, et l'accessibilité et la capacité de contact devraient aussi être considérées.

Puis, par rapport au délai de vérification, je dirai le délai de résolution, ça devrait être après la résolution, Avri a dit, et Wendy a dit aussi quelque chose avec laquelle je suis d'accord, je ne vais pas répéter.

Mais, par rapport aux problèmes des droits de l'homme et des délais, je pense que ça pourrait être un problème technique, j'envoie des emails tout le temps, et parfois ils me sont rendus, ce n'est pas un problème du nom de domaine, et ceci pourrait changer l'expérience de utilisateur dans le système de nom de domaine.

Donc, ce discours devrait être mis en place, et ce problème de liberté d'expression devrait être résolu dès que possible.

Je voudrais revenir sur la diapo suivante, pour savoir comment les commissions travaillent, et pour la sensibilisation et les personnes qui travaillent dans la commission de protection de données de contact, on a entendu parler d'eux et normalement lorsqu'on voit qu'est ce qui se passe, on ne participe pas d'une façon aussi active.

Mais, dans toutes les communautés que je connais, les commissions toujours ont des différences d'opinions avec la communauté, et ils doivent trouver l'équilibre, et ici c'est pareil, on devrait avoir cette conversation et pouvoir résoudre ce problème, et en dernier je voudrais

parler des fournisseurs, de serveurs proxy, et ça ne devait pas être une négociation bilatérale.

Ça sera la première fois qu'on va établir des standards et pour la privacité, et les proxys, et je voudrais voir que ceci soit une réalité en tant que processus de consensus parce que vous allez recevoir des contributions très utiles.

Je pense que tout le monde devrait être inclus dans cette discussion, c'est nouveau, c'est un point de tournoi.

Kurt Pritz:

Merci Kathryn.

Robert Hall:

Je pense qu'en tant que bureau d'enregistrement, ça sort de ces données autant que tout le reste du monde.

Donc, je pense que ces données devraient être considérées à mesure qu'on revient sur le processus plus publique.

Steve a dit qu'il voudrait voir comment inclure ceci dans le cycle de négociation, et on voudrait voir comment on va parler de ce sujet dans le modèle ascendant que vous avez mentionné.

Donc, Kathy j'apprécie ta vitesse pour parler, et j'admire le script qui peut la suivre.

Donc, essayez de parler un peu plus lentement pour les scripts, et pour les interprètes, mais, si vous pouvez soyez brefs.

Joy Liddicoat:

Merci, je suis Joy Liddicoat, et je vais parler lentement pour les scripts et pour les interprètes, parce que l'accent de la nouvelle Zélande est toujours difficile à suivre, je vous demande de défendre les droits de l'homme sur ce sujet.

Les nations unies ont considéré les politiques publiques, et les droits humains, et les politiques publiques d'internet, et on doit faire une analyse dessus parce qu'on comprend qu'il s'agit de la relation avec les ressources publiques globales, et qu'on doit respecter, et même défendre ceci.

Et c'est un peu parce que le groupe de parties prenantes non commerciales encouragent ICANN à rejoindre l'initiative globale, et puis, en deuxième lieu, s'il vous plait toujours sur le sujet des droits de l'homme, ne laissez pas travailler parce que ce sont des problèmes critiques tels que l'identification de bureau qui n'est pas requise par rapport aux ordres des tribunaux ou les personnes qui sont dans un programme de protection de témoins par exemple, nouvel pas donner leur numéro de téléphone, et ceci constitue un viol des ordres des tribunaux, [pas] de la part des bureaux d'enregistrement.

Donc, la vérification devrait être minimale, et pour les officiers d'application de la loi, il paraîtrait que ce n'est pas juste pour les bureaux d'enregistrement et les enregistrant, qui ne sont pas inclus dans ces niveaux ou un niveau de pays, qui ont des standards différents ou de la part des bureaux d'enregistrement, et au niveau des niveaux gTLDs.

Donc, si vous voulez savoir comment inclure les officiers de protection de données, vous avez eu 18 réunions, et ils ne sont toujours pas venus, et donc, invitez les personnes, les membres des commissions, du royaume unis, du Canada, des états unis, à participer dans votre panel à exprimer leurs opinions et j'encourage, et j'insiste que l'ICANN devrait faire cela.

Par rapport à la vérification annuelle, je pense c'est un grand sujet et c'est un problème bien sur pour les bureaux d'enregistrement, et apparemment ceci n'a pas de proportion avec le but que vous avez par rapport à l'application de la loi, et en termes de privacité de proxy, je suis d'accord avec cette discussion qui devrait être séparée.

Et finalement, par rapport au point de vue des pays en voie de développement, sachez que dans d'autres parties au monde, tout le monde n'a pas de téléphone, donc, on ne peut pas leur demander comme requis.

[Paul Framend]:

Bonjour, je suis [Paul Framend], de Global Sign, je voudrais poser une question pourquoi est ce qu'il faut lister des données, et ma question est ce qu'il faut vérifier ces données?

Oui, si on veut lister des données, c'est qu'il faut vérifier, et la question est aussi est ce qu'il faut que cela soit fait publiquement ou pas, publiquement ça doit être vérifié.

Si ce n'est pas publiquement, cela doit aussi être vérifié, parce que si ce n'est pas vérifié, c'est inutile, il y'a eu des questions sur la façon dont ça devrait être vérifié, dont ces données devraient être vérifiées, il faudra peut être regardé dans l'industrie.

C'est déjà là, xx certification une industrie qui concerne les identités numériques sur internet et sur la façon dont on vérifie qu'on est sur qui vous êtes et si vous êtes vraiment qui vous dites que vous êtes.

Cette industrie a un forum, cette industrie du CA, a un forum, a des systèmes de validation qui définissent la façon dont les données doivent être validées pour qu'on puisse y faire confiance, voilà, c'était ma question, merci.

Kurt Pritz:

Merci.

Rob Hall:

Nous sommes tous d'accord pour dire ne nous dites pas comment on a un niveau comparatif avec ICANN, on est le niveau entrepreneur.

Donc, dites nous ce que vous voulez que nous fassions, et vous allez voir qu'on le fera de différentes façons.

Donc, je pense qu'il ne faut pas chercher une seule solution, il faut chercher une politique, et ensuite, on essaie de voir comment on peut vérifier.

Donc, je pense que c'est un des facteurs sur lesquels nous sommes d'accord, on va voir ce qu'on peut faire, dites nous ce que vous voulez faire.

>>:

Oui, je suis d'accord avec ça, mais, ce que j'aimerais vous dire, c'est pourquoi on doit essayer de réinventer la roue puisque l'industrie travaille sur ces problèmes depuis plus de 15 ans, et sait comment le faire.

Donc, différents pays peuvent travailler ensemble, il ne faut pas réinventer la roue, il faut essayer de se mettre d'accord avec eux.

Rob Hall:

Oui, je pense que chaque registraire doit recevoir des emails de compagnies comme vous qui nous disent nous avons une solution pour vous, nous pouvons faire ceci ou cela.

Nous sommes le groupe le plus varié qui existe dans ICANN, nous comprenons la nature globale de tout cela, nous allons voir comment est ce que nous pouvons faire, quelles sont les solutions si elles existent.

Mais, on ne peut pas dire, on ne peut pas répondre à la communauté et dire, voilà, c'est ce qui va résoudre le problème.

Jeff Neuman:

Bonjour je suis Jeff Neuman, je suis ici comme quelqu'un qui a négocié un contrat avec ICANN au préalable, c'est toujours une expérience agréable, intéressante.

Mais, donc, je souhaite la bienvenue à tous ceux qui vont faire cette expérience après moi.

D'abord, je pense que les registraires ne sont pas consultés, et lorsque l'on crée un agenda, il faudrait voir comment on commente dans quel ordre, peut être que les gens veulent juste venir et faire des commentaires au micro.

Donc, c'est une chose que je voulais dire.

Ensuite, quelque chose qui a été dite, quelque chose qu'ICANN a demandé dans un rapport préliminaire, c'était changer la définition des politiques de consensus, et au cours de ces 4 dernières années, la définition de ces politiques de consensus devait être la même pour les registraires, et pour les registrant, il doit y avoir des registres, des registraires, des registrant, etc.

On nous a dit ça, mais, c'est intéressant de voir qu'ICANN a ajouté 6 autres choses, et a dit que les politiques ne doivent pas être considérées comme l'accord dans sa totalité. Tout entre dans la portée de ces politiques de consensus.

Je ne sais pas si cette demande a été faite, mais, je pense que ça devrait figurer et je demande ICANN s'il vous plait enlevez ça ou expliquez nous pourquoi il faut le modifier.

Ensuite, la 2^{ème} chose est si on lit la définition, il est dit que si les modèles de business changent avec le temps, ICANN doit déterminer, doit faire, doit changer cet accord.

Si ICANN veut modifier cela, des millions de dollars des compagnies et tout cela va détruire ce modèle.

Donc, le registraire est libre de rentrer dans ce nouveau modèle bien sûr, mais, je pense que c'est quelque chose que je voudrais essayer par rapport à l'accord des registres.

Le nouvel accord de registre, lorsqu'on a réalisé que ça n'avait pas de sens, mais, si on ne peut pas s'en débarrasser je demanderai qu'il y ait des pouvoirs mutuels.

Donc, dans la mesure où ICANN n'est plus l'organisation et qui va donner, une accréditation registraire, à ce moment là, le registraire peut révoquer cet accord et ICANN va donner son avis là-dessus.

[Applaudissement]

Rob Hall:

J'ai juste une petite chose, je voudrais défendre ICANN là-dessus, nous n'allons pas parler de cela, il y'a des discussions limitées, voir si on peut répondre ou se résoudre cette grande différence qui existe entre nous, et il y'a bien sûr eu un programme qui a été établi par ICANN.

Il y'a quelques temps, on en a parlé, et de toute façon, nous allons travailler là-dessus.

Matt Serlin:

Bien, je voudrais dire que je suis d'accord avec ce que Rob a dit, ce que ICANN va faire, c'est de proposer une solution préliminaire, xx quelque chose que vous avez surligné et figure dans cette solution préliminaire.

Kurt Pritz:

Bien, je le pense aussi parce que j'ai entendu vos commentaires, et la raison pour laquelle nous avons choisi cette question, c'est parce que la négociation dépend des résolutions prises pour ces questions.

Et une fois que ces résolutions sont prises, il y'aura une opportunité pour faire des commentaires, ou aborder tous les APIs de l'accord, et qui seront négociés.

Donc, il faut voir comment on peut avoir une discussion publique sur cette question.

Judith Vazquez:

Je parle comme registrant, le nom de domaine qui a été créé requiert une pré-vérification avant la résolution de domaine, et Benedict, je m'excuse, de dire cela mais j'ai un problème dans la possibilité de mettre mes informations de contexte sur Internet.

Si vous me parlez, je ne pourrais pas vous voir, il y'a une question ici de confiance, [mais, je dois avoir confiance dans mon registraire].

Donc, cela m'amène à un point important, et l'importance du RAA de notre contrat.

Tous les contrats se focalisent sur la confiance, se basent sur la confiance, et sur les meilleures pratiques commerciales.

Donc, les opérations de procédure, qui changent dans le temps, et donc, il faut avancer dans ce domaine aussi, merci.

Kurt Pritz:

Merci Judith, Mike.

Mike Palage:

Trois points ici, le premier point en ce qui concerne la question des vérifications de l'e-mail, des vérifications des appels avant la résolution, et est ce que je pense que c'est un peu ironique, parce que la raison pour laquelle les registres de gTLDs font d'autres choses, et comme ça on voit que je suis en registre.

Donc c'est un peu ironique de voir que ce registre en particulier est souvent diminué, il y'a une question difficile ici, mais, en réalité, il y'a un standard d'or ici, il y'a 3 standards, ils font ce que monsieur demande:

On fait une vérification, donc, je pense que c'est important, il ne faut pas discuter de cela dans le vide, il faut voir ce qui a été fait sur le marché, donc, ça nous amène au point 2.

Au cours des 12 dernières années, j'ai travaillé avec la moitié des nouveaux gTLDs, des registres des nouveaux gTLDs d'ICANN et j'ai vu entre 100 et 150 candidatures, et ce qui m'a encouragé à voir que beaucoup de candidats étaient et voulaient faire les choses correctement.

Donc, pour moi, c'est une validation de ce qu'ICANN veut faire, le secteur privé, l'innovation de secteur privé et des nouvelles choses.

Donc, la prudence que je voudrais ici dire, c'est qu'on est un carrefour ici, on peut affronter ce problème, c'est un problème, et je soutiens le IPC, je soutiens l'application.

Mais, il y'a deux façons d'affronter ce problème, la première est de s'asseoir ici d'avoir des données additionnelles, d'essayer d'être différent au modèle, laisser le secteur privé travailler ça serait la première option.

Et la deuxième, ça serait d'avoir une solution de haut en bas, dans laquelle nous n'avons pas toutes les données dans lesquelles ça va être créé dans le vide, et je vous dis que si on descend de la solution du haut vers le bas, dans la terre on n'a pas toutes les données, c'est développé dans le vide.

On va avoir un problème au niveau numérique, donc, de nouveau je dirai voyons les données, essayons de ne pas développer tout ça dans le vide.

Le 3^{ème} point à nouveau, j'allais dire préalable, je pense que le souci d'application dans le IPC est valable, l'industrie dans le domaine n'est pas un seul scénario, c'est un bel ange, les gens essaient de faire, d'améliorer les choses, et le point ici que je voudrais aborder ici il y'a 5 ans un des problèmes dans l'industrie du nom de domaine, était le testing du nom de domaines, les essais des noms de domaines.

C'était un problème, et donc, ce qui arrivait moi-même et Jeff Neuman, nous nous sommes réunis, nous avons proposé de travailler pour affronter ce problème, et ce qui a été ironique, c'est lorsque nous avons mis en place un système une proposition à Fillette ça était.

On nous a dit que l'IPC, que nous légitimions le testing de domaine, parce que quelque chose s'est passée, ça marchait et le problème du testing de domaine, de nom de domaine, c'était terminé.

Donc, je pense qu'il faut arriver à des politiques de consensus, il faut donner la possibilité à certains modèles de fonctionner, ce n'est pas idéal mais, ça fonctionne.

Kurt Pritz:

On m'a dit qu'il était le dernier, bien.

Joyce Lynn:

Je vais être bref, je suis Joyce Lynn, j'ai un souci au niveau de la résolution des noms de domaines, parce que je pense que si on considère le nom de domaine, comme quelque chose dans laquelle on a la liberté de parole, et la liberté de commerce, alors il faut être il y'a de bons acteurs.

Il y'a de bons acteurs et de mauvais acteurs dans l'industrie des noms de domaine, un petit pourcentage dans les mauvais acteurs, et donc, il faut les empêcher d'exprimer leur opinion.

Donc, en d'autres termes, si nous faisons cela, nous approuvons et nous disons que tout le monde est coupable avant de dire que vous êtes innocent.

Donc, je ne pense pas que ça soit la bonne approche, et on ne sait pas vraiment, si ce que vont faire ces noms de domaines, parce que je suis sûr que le secteur de la loi, est aussi soucieux de ces mauvais noms de domaine.

Donc, ça m'inquiète, cette résolution m'inquiète, et en deuxième lieu, je dirai que je voudrais entendre davantage parler de ces difficultés de respect de la loi, lorsqu'on essaie de chasser ces mauvaises acteurs du marché.

Je suis presque sûr qu'à l'origine les raisons pour que tout cela ait lieu, c'est qu'il y'a eu des problèmes.

Donc, nous n'entendons pas beaucoup parlé du type de problèmes du type de difficulté qui existent, à mon avis, ces connaissances limitées concernant la loi, il y'a beaucoup d'outils, on passe beaucoup de temps à chasser les mauvais acteurs, on pourrait aller voir les registres, et leur dire ceci est illégal, ceci fait du fishing ou il fait des choses comme ça, donc, éliminons-le.

Donc, essayez de voir les noms de domaines suspects, essayez de les retirer, et si on est sûr qu'ils sont coupables, donc, ça serait un outil beaucoup plus utile que d'essayer de douter de tout le monde de soupçonner tout le monde en cherchant quelques coupables, Merci.

Rob Golding:

Nous n'avons que quelques minutes, je vais être bref, Rob Golding, de Technologie système, je représente un registraire, accrédité par ICANN, et nous devons essayer de trouver une position.

Nous savons qui sont nos clients, qui sont nos registraires, et nous savons qu'est ce que c'est que le registre, et pourtant, nous n'essayons pas de restreindre l'activité des criminels qui existent.

Donc, nous voulons un système de WHOIS dans lequel nous puissions avoir confiance.

Le registre ne publie pas d'informations, et le WHOIS xx, les registraires ne s'en occupent pas, et on essaie de déployer des informations, de façon illégale, en contre version avec les lois de vie privée de beaucoup de pays.

Les registrant ne s'en occupent pas, et dans la mesure où les autres questions sont réglées.

Les membres du comité ont comme partie contractante des RAA, je demande qu'une position soit prise et qu'on discute de ce qu'on veut

faire maintenant, non pas pour discuter ce que les parties non contractantes veulent faire.

La loi doit être... Doit nous protéger, et je ne dirai pas qu'au cours de ces années, nous avons reçu des emails, nous allons recevoir des emails, et je ne dirai pas le fait que la majorité exploite des sites en ligne n'ont rien à voir avec cela, et je ne vous dirai pas que si j'avais des preuves d'illégalité, je n'aurai pas les informations dont j'ai besoin.

Donc, je pense que c'est le moment de travailler sur le WHOIS, ce WHOIS n'est plus à l'ordre du jour, et il ne fonctionne pas bien, xxx sur le coup des registraires, des registrant, et le coup de ICANN et des registres, merci.

Bill Smith:

Bien, le dernier mot, je suis Bill Smith de PayPal, je peux vous dire que je ne suis pas pour la loi, mais, finalement, nous utilisons des informations, et nous utilisons des informations pour protéger l'identité de nos clients, et s'il y'a quelque chose que nous pouvons faire avec WHOIS pour permettre à nos chercheurs aux personnes qui font des enquêtes de protéger le conservateur, nous serions ravis de pouvoir le faire.

Je voudrais faire un dernier commentaire, je voudrais répondre à un commentaire de Jeff Neuman concernant la proposition d'ICANN pour déterminer le contrat avec le registraire.

Je pense que c'est une bonne chose d'avoir des données divulguées, et actuellement avec le RAA 2009, et le RAA 5.2, il y'a détermination faite prise par ICANN, qui limite la façon dont ICANN peut conclure l'accord.

Le registraire peut inclure l'accord, c'est une corporation qui existe qui a un intérêt important par rapport à un grand nombre de registraires.

Les registraires ont des intérêts pour continuer à opérer, ils peuvent conclure leur accord en 30 jours, dans une période de 30 jours, la seule chose que le registraire peut faire, c'est transmettre cela à ICANN.

C'est très long, et il y'a un autre exemple à mon avis dans le client de PayPal, sur la façon dont ce contrat doit être renégocié, et qu'il faut équilibrer cette équation, merci.

Kurt Pritz:

Bien, je voudrais remercier tout le monde pour votre contribution, nous avons quelques paroles de conclusion, si vous voulez bien rester assis, comme ça, nous allons conclure, est ce que Volker, est ce que vous voulez conclure?

Volker Greimann:

Bien, je voulais juste parler un petit peu de la question de l'adoption de ces amendements au niveau universel, et tels que xxx maintenant, nous avons des registraires, qui pour l'accord de 2009, nous avons des registraires pour l'accord de 2001, et donc, il y'a beaucoup d'amendements proposés qui ont été discutés ici.

Certains ont été profondément discutés, et créés un nouvel accord, nous pensons que vu ce serait il y'a 3 accords de registraires possibles avec différentes obligations pour les registraires en fonction des différents possibilités de renouveler, leur accord originel.

Ça n'a pas beaucoup de sens, et ça ne comprend pas l'objectif de l'amendement.

Donc, ce que nous cherchons, c'est une méthode ou une manière d'assurer que tous les registraires vont être requis, vont devoir appliquer ces nouvelles politiques une fois que cela fera partie du nouvel RAA, ou une fois que le nouvel RAA aura été donc adopté.

Nous avons une série d'options disponibles, je pense qu'une des plus valables sont la limitation de termes et de nouvelles accréditations une fois que les nouveaux accords auront été faits pour assurer qu'une fois que ce nouvel accord est signé, il doit être signé par le registraire, avec tous les accords.

Une autre chose, je ne sais pas comment ça va marcher, mais, nous pouvons en discuter, ce serait, nous avons parlé des encouragements, d'encourager les registraires à adapter les RAA.

On peut, ça donne lieu à une situation dans laquelle notre politique, on devrait créer une série de politiques pour les registraires qui vont suivre.

Le processus a été proposé, il y'a beaucoup de questions ici au niveau de la communauté des registraires, parce qu'on pense que cela ne

correspondrait pas au contrat de conformité au politique aux façons des politiques devaient être en œuvre, de nouvelles pré requis, de nouvelles exigences, et donc, de nombreux registraires se font du souci là-dessus.

Il y'a eu des propositions pour que tous les registraires qui veulent être enregistrés, dans le cadre de ce nouvel accord de gTLDs vont devoir appliquer cet accord, il faut créer un équilibre entre les gTLDs et les nouveaux gTLDs.

Je ne suis pas sûr que ça sera dans le bénéfice des nouveaux gTLDs de toute façon.

Donc, nous sommes entrain de voir toutes ces options, de les analysé, nous vous demandons de penser à d'autres options que vous pouvez assurer, que les registraires qui entreront dans ce nouveau régime, des nouveaux RAA, quelque soit leur aspect.

Nous ne parlons pas ici de contenu, ça serait tout ça en même temps.

Kurt Pritz:

Donc, une des parties ici est Becky Burr qui voudrait faire un commentaire avant qu'on conclut.

Becky Burr:

Je voudrais préciser une chose, il y'a, je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que la proposition faite par ICANN, ne tient pas compte de la façon dont nous sommes en désaccord, mais, en ce qui concerne le commentaire de Jeff.

Je pense qu'il y a une nouvelle résolution qui a été prise, et je suis pas sûr que ce commentaire, je ne pense pas avoir de raisons en tous cas, pour penser que c'est une des raisons qui nous empêchent d'avancer.

Donc, je pense, je voudrais que les gens s'occupent de cette résolution s'intéressent à cette résolution parce qu'elle est importante à mon avis.

Kurt Pritz:

Merci Backy. Bien merci, merci beaucoup, merci de rester ici ces négociations vont continuer et nous allons encourager les commentaires additionnels, notamment sur les questions discutées sur wiki la communauté.

Nous allons nous arrêter ici nous allons publier un accord de négociation pour les sessions additionnelles dans les commentaires publics, et nous pouvons à ce moment là avoir des améliorations une fois que nous aurons l'approbation du directoire d'ICANN.

La prochaine étape sera un PDP du GNSO qui doit être discuté, qui doit discuter les problèmes qui n'ont pas été abordé ici ou tout autre problème.

Merci beaucoup à nouveau, merci aux membres de ce panel qui ont répondu à vos questions, je sais que tout le monde est très occupé merci beaucoup.

Messieurs dames, à la sortie de cette salle on vend des sandwiches si vous voulez manger, ça sera un endroit possible, merci la prochaine session dans cette salle sera « éthique et conflits d'intérêt ».

Si vous avez trouvé un stylo [par cœur] dans les cabines, il appartient à un des PDGs de cette cabine, donc si vous avez trouvé le stylo, et vous l'avez amené par erreur, s'il vous plaît passez le moi, je suis à côté des cabines d'interprétation.

[Fin de la transcription]